

Image not found or type unknown



Récupérer chèque acompte aucun signature contrat

Par **nay**, le **10/06/2009** à **08:23**

Bonjour,rrnrnJ'ai voulu louer un catamaran durant 4 jours deux mois à l'avance.on encoyé un devis puis je me sui rendu place et j'ai donné un chèque d'acompte de (2000€) 30% de la somme le 29 mai.le 5 juin je me rétracte et appelle l'entreprise en question pour lui dire que je souhaite récupéré mon chèque elle refuse.Je me rend sur place le 8 juin car le samedi 6 le patron ne "pouvait me recevoir" je n'ai signé aucun contrat. puis- je récupére mon chèque et si oui comment ? merci de m'indiquer la démarche a suivre